

## **1. LES + D'UN BON RINÇAGE DES BIDONS APRÈS UTILISATION**



### **Avantage économique**

Exemple pour un produit commercialisé en bidon de 5 L à 60 €/L.  
Il peut rester 1% du produit à l'intérieur du bidon s'il est mal rincé, soit 50 mL représentant une perte de 3 € par bidon.



### **Avantage pour la santé**

Bien rincer les bidons après utilisation évite des écoulements de produit, donc :

- un risque d'exposition cutanée, principalement pour les mains.



### **Avantages environnementaux**

- Diminution du risque de pollution ponctuelle de l'eau ou de l'environnement.
- Recyclage possible des bidons vides = valorisation de ces déchets.

## **2. SEULS LES BIDONS BIEN RINCÉS SONT COLLECTÉS ET RECYCLÉS**

ADIVALOR, la filière française de gestion des déchets phyto-pharmaceutiques professionnels, organise la collecte et la valorisation des bidons de produits phytosanitaires après utilisation.



**Seul un bidon bien rincé  
peut être recyclé !**

**Collecte et recyclage des bidons :  
un rinçage soigné est primordial !**

Plus  
de **90%**  
des bidons usagés  
sont **collectés**

**90%** sont **recyclés**  
(régénération de matières plastiques  
et fabrication de sacs poubelles, tubes  
plastiques, pièces de construction,...)



**Objectif 2026 pour ADIVALOR :**

Recycler 80% des déchets agricoles collectés dans l'Hexagone.

### 3. COMMENT BIEN RINCER LES BIDONS ?



#### Après utilisation du produit :

- Rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.
- Le rinçage peut être manuel, en agitant le bidon rebouché ou mécanique avec le rince-bidon de l'incorporateur ou rince-bidon indépendant → Effectuer plusieurs rinçages.
- Faire sécher les bidons sur l'égouttoir prévu à cet effet, récupérer les eaux souillées et les éliminer en tant qu'effluents.



**Pensez à rincer les bouchons !**

### 4. CERTAINS PRODUITS NÉCESSITENT UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE.

#### ■ PRODUITS ADHÉRENTS OU ÉPAIS

Si le rinçage est insuffisant, du produit peut rester sur les parois du bidon.  
**Le recyclage est alors impossible.**

#### ■ PRODUITS COLORÉS

Porter une attention particulière au rinçage des bidons.  
Les bidons mal rincés et mal égouttés peuvent souiller les saches de récupération.  
**La sache entière est alors exclue du circuit de recyclage.**

#### Nos conseils de rinçage :

- 1 Rincer le bidon manuellement 3 fois à l'eau claire en l'agitant et en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur ou**

**rincer pendant au moins 30 secondes avec le rince-bidon du bac incorporateur ou rince-bidon indépendant.**

Pour certains produits difficiles à rincer, il peut être nécessaire de faire 2 à 3 rinçages de 30 secondes avec le rince-bidon.

- 2 Laisser égoutter soigneusement le bidon.**  
Les parois doivent être complètement sèches.



**Bien rincer les bidons après utilisation :  
un geste simple pour mieux valoriser les déchets !**

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2030>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou <https://phytostimdata.com>. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 618ADTE0925R. Septembre 2025.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**